



Territoire de Confiance

Exemple inspirant de la Promotion 2020

Les Voivres

1 – Présentation :

Les Voivres est un **village de 330 habitants** enclavé dans les **Vosges**. Sous l'impulsion de son maire Michel FOURNIER, élu depuis 1990, ce village a retrouvé un dynamisme démographique, économique et social. Depuis le fait déclencheur de 1990, la venue de nouvelles familles pour empêcher la fermeture de l'école, le maire multiplie les initiatives et a transformé son village en un laboratoire d'expérimentations citoyennes.

« On voudrait être un labo d'expérimentations. On fait confiance aux gens qui ont une idée et on met tout en place pour aboutir ! C'est un état d'esprit et ça fait boule de neige. Ça ouvre des réseaux et cette phosphorescence permanente impulse une dynamique ». Ce n'est pas un hasard si c'est aux Voivres, qu'on a trouvé Hêtre nomade, la fabrication de yourtes, le projet d'habitats groupés ou encore le festival La transition d'Ici...

2 – Données-clés :

En 1990, pour sauvegarder l'école, le maire nouvellement élu, Michel Fournier, décida de lancer un appel dans la presse afin de trouver des couples avec enfants pour venir s'installer à la campagne. Plusieurs familles ont rejoint le village, permettant d'accueillir une quarantaine d'enfants supplémentaires. La mairie racheta des maisons, les réhabilita et les mit en location-vente aux nouveaux habitants. Depuis, la commune des Voivres est en mouvement.

Les Voivres était une commune sans industrie, seule l'agriculture était présente. Un Centre d'Education à l'Environnement autour d'une ferme piscicole a vu le jour sur le site de l'étang Lallemand. Classes vertes, touristes trouvent alors une réponse d'accueil dans un ancien corps de ferme transformé en hôtel de groupe. Le **tourisme vert** se développe désormais ...

La commune des Voivres s'illustre également par les chantiers d'insertion qu'elle mène. C'est la seule **structure du dispositif IAE** (Insertion par l'Activité Economique) à avoir le statut de commune. Ce sont 600 personnes qui ont été en contrats d'insertion à la commune (Contrat Emploi Solidarité, Contrat Emploi Consolidé, ou IAE). Une réflexion est en cours pour changer ce mode de fonctionnement...

Michel Fournier et son équipe savent **utiliser les bons outils juridiques pour assurer la pérennité des projets** : une SCI propriétaire des lieux, qui fait un bail emphytéotique à la commune (habilitée à faire les travaux avec son chantier d'insertion en partenariat avec les entreprises locales). La gestion du centre d'éducation est confiée à une association créée pour le projet (l'eaudici), aujourd'hui transmise à l'ODCVL qui accueille 7 000 enfants par an. De plus, le site s'est doté d'un bâtiment en bois permettant d'accueillir de l'événementiel de semi plein air (l'Abrid'ici).

Une couveuse d'entreprises a été inaugurée en avril 2018 par le président de la République /une structure pour donner à de jeunes ingénieurs ou designers spécialisés dans le bois les moyens de développer leurs projets.

Cette couveuse voulue par la mairie des Voivres, et l'ex - Communauté de Communes Val de Vôge s'intègre parfaitement au **pôle d'excellence rurale** : rénovation-vitrine utilisant le hêtre, couveuse d'activités innovantes autour du bois feuillu. Le dispositif pôle d'excellence rurale, qui consistait à mener des projets mêlant acteurs publics et privés, est avantageux puisqu'il a apporté un financement d'Etat de 50%.

Avec la fusion de la Communauté de Communes Val de Vôge avec la Communauté d'Agglomération d'Epinal, la maison de l'emploi siège aux Voivres, au sein de la couveuse.

Concerts, causeries, gratuiterie, festival la Transition d'ici, sorties nature, artisanat local et d'art, pisciculture, les activités ne manquent pas ici. Cette vie sociale a même donné naissance à un projet en gestation, d'habitat groupé en yourtes. La dynamique de la municipalité est accompagnée d'une dynamique citoyenne.

Le soutien au développement économique de la commune concerne également **l'agro-écologie**. Alors qu'une personne souhaite s'installer en maraîchage bio sur la commune, c'est toute une chaîne de solidarité qui se met en place : la commune fournit le foncier et fait aménager les accès à la parcelle par le chantier d'insertion, des habitants font dons de matériel et outillage, la couveuse « Terre d'envol » prodigue des conseils (association d'accompagnement aux porteurs de projets agricoles dans les Vosges, plus particulièrement ceux non issus du milieu agricole). Ouverture également d'une brasserie artisanale en 2019.

Sans oublier la reprise du café restaurant du village !

Enfin, dernière idée pour le village, le maire a permis l'installation d'une galerie d'artisans d'art, véritable « showroom » dans une maison communale entièrement rénovée. Prochainement des ateliers dans un ancien corps de ferme renforceront ce complexe.

3 – Objectifs :

Revitaliser un village de 330 habitants (à ce jour) par le développement durable local

4 – Activités :

- Développement économique local : éducation à l'environnement, filière bois, agro-écologie, tourisme, chantier d'insertion....
- Rachat de terrain et réhabilitation de bâtiments
- Soutien aux initiatives locales
-

5 – Moyens mis en œuvre :

- Moyens financiers :
2 millions d'euros de travaux investis pour le centre d'accueil et d'hébergement d'enfants
2 millions d'euros de travaux pour d'autres initiatives locales
Acquisition de l'étang Lallemand grâce au financement participatif de 117 habitants
- Moyens humains :
21 employés communaux, dont 14 salariés en insertion et 1 encadrant
Création d'une SCIC
- Moyens matériels :
Mise à disposition de locaux pour les entreprises
Mise à disposition de foncier pour les nouveaux habitants
Commune propriétaire de 21 logements sociaux et de 14 maisons